

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2015

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE - (N° 3225)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL16

présenté par
M. Urvoas, rapporteur

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.